

SITUATION HYDROLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

RÉSUMÉ & FAITS MARQUANTS

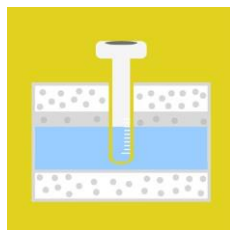
Ce mois de juillet a été sec et proche des normales de température, marqué par des pluies orageuses hétérogènes. Les Landes et l'ex-Limousin sont particulièrement déficitaires en pluies. Les niveaux des nappes souterraines restent encore majoritairement inférieurs aux moyennes, avec des disparités selon les secteurs (*données non disponibles sur l'Adour*). Les débits des cours d'eau sont faibles pour la période, les bassins du nord de la région et celui de la Dordogne sont notamment concernés. Les mesures de restriction en vigueur pour les différents usages de l'eau ont à nouveau été renforcées durant ce mois.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES



Mois bien plus sec que la normale, avec des passages orageux générant des cumuls hétérogènes sur la région. Cumuls mensuels de 10 mm à 79 mm, inférieurs aux normales avec des disparités selon les secteurs.

NAPPES SOUTERRAINES



Près de 50% des piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne. 10^e rang des situations les moins favorables de ces 20 dernières années.

DÉBITS DES COURS D'EAU



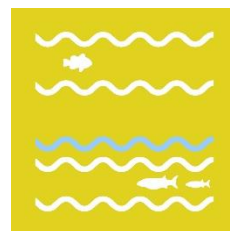
91% des stations présentent un débit inférieur à leur moyenne, avec des déficits souvent marqués.

BARRAGES-RÉSERVOIRS



Taux de remplissage global de 75% fin juillet, légèrement inférieur à la moyenne.

ÉCOULEMENT DES PETITS COURS D'EAU



Dégradation avec 25% des stations de la région sans écoulement, 35% avec un écoulement visible acceptable, 40% avec un écoulement faible.

RESTRICTIONS D'USAGES DE L'EAU



Les mesures de restriction se sont globalement intensifiées ce mois-ci : tous les départements sont désormais concernés par des mesures généralement plus restrictives.

JUILLET 2023



Bulletin n°4

Ce bulletin est réalisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Bilans annuels quantitatifs des ressources en eau de Nouvelle-Aquitaine

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/category/publications/bilans-de-letiage/>

Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

ÉTAT DE LA RESSOURCE

JUILLET 2023 – SYNTHÈSE PAR BASSIN DE NOUVELLE-AQUITAINE

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

EPTB Sèvre Niortaise & Marais Poitevin : <https://www.sevre-niortaise.fr/>



Précipitations inférieures à proches des normales.



3 piézomètres avec un niveau modérément haut, 1 haut, 1 proches de la moyenne et 1 modérément bas. Evolution : 5 en baisse.



1 station avec un faible débit (déficit de 40 à 70%).

1/1

CHARENTE & SEUDRE

EPTB Charente : <http://www.eptb-charente.fr/>



Précipitations inférieures aux normales, en particulier sur l'amont.



6 piézomètres avec un niveau proche de leur moyenne ; 7 modérément bas et 1 bas. Evolution : 14 en baisse.



2 stations avec un faible débit (-40 à -70%), 5 modérément faible (-10 à -40%), 1 très faible (déficit de plus de 70%).

5/8

FLEUVES CÔTIERS



Précipitations déficitaires à très déficitaires.



1 piézomètre avec un niveau proche de sa moyenne ; 1 bas et 1 modérément bas ; 1 très haut et 1 modérément haut. Evolution : 5 en baisse. 3 indéterminés.



1 station avec un débit modérément faible (déficit de 10 à 40%).

1/1

Légende - Pictogrammes



Précipitations



Niveaux des nappes



Débits des cours d'eau

X : nombre de stations de la couleur indiquée

Y : nombre total de stations considérées sur le bassin

Légende - Couleurs

Très supérieur à la moyenne / excédent important

Supérieur à la moyenne / excédent

Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent

Conforme à la moyenne

Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit

Très inférieur à la moyenne / déficit marqué

Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

THOUET ET SÈVRE NANTAISE

EPTB Sèvre Nantaise : <https://sevre-nantaise.com/>



Précipitations inférieures à proches des normales.



1 piézomètre avec un niveau modérément haut. Evolution : 1 en baisse.



Les 2 avec un faible débit (déficit de 40 à 70%).

VIENNE

EPTB Vienne : <http://eptb-vienne.fr/>



Précipitations déficitaires, inférieures aux normales.



14 piézomètres avec un niveau modérément bas, 5 bas et 1 très bas ; 5 proches ; 2 modérément haut. Evolution : 27 en baisse.



Toutes les stations avec un faible débit (-40 à -70%).

9/9

DORDOGNE

EPTB Dordogne : <https://www.eptb-dordogne.fr/>



Précipitations déficitaires, en particulier sur l'amont.



6 piézomètres avec un niveau bas, 4 modérément bas et 1 très bas ; 4 proches de la moyenne ; 2 modérément haut. Evolution : 16 en baisse, 1 en hausse



6 stations avec un faible débit (-40 à -70%), 2 modérément faible (-10 à -40%).

6/8

GARONNE

EPTB Garonne : <https://www.smeag.fr/>



Précipitations déficitaires, inférieures aux normales.



4 piézomètres avec un niveau proche de leur moyenne ; 7 inférieurs à leur moyenne (3 modérément bas, 3 bas et 1 très bas) ; 4 modérément haut ; 1 indéterminé. Evolution : 14 en baisse, 1 en hausse, 1 indéterminé.



2 stations proches de la moyenne, 3 avec un débit modérément faible (-10 à -40%), 2 très faible (déficit de plus de 70%), 1 faible (déficit de 40 à 70%) ; 1 modérément élevé (+10 à +40%).

4 / 16

1 / 9

ADOUR

EPTB Adour : <https://www.institution-adour.fr/>



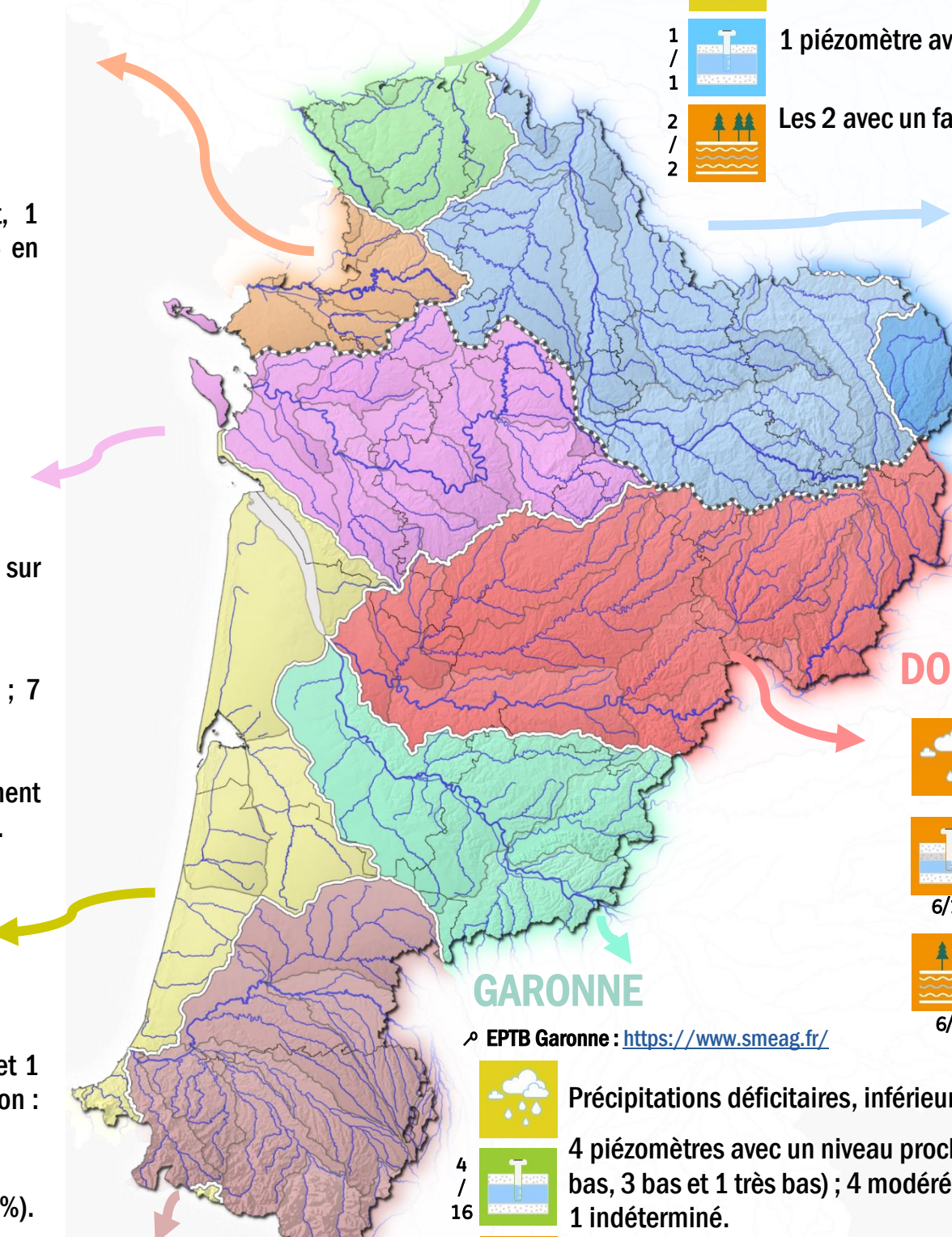
Précipitations déficitaires à très déficitaires, inférieures aux normales.



1 piézomètre avec un niveau proche de sa moyenne ; 4 supérieurs à leur moyenne (1 modérément haut, 2 haut, 1 très haut) ; 5 indéterminés. Evolution : 1 en hausse, 4 en baisse, 20 indéterminés.



1 station avec un débit faible (-40 à -70%), 5 modérément faible (-10 à -40%), et 1 proche de la moyenne.



ÉTAT DE LA RESSOURCE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Sources : Météo France et Infoclimat.

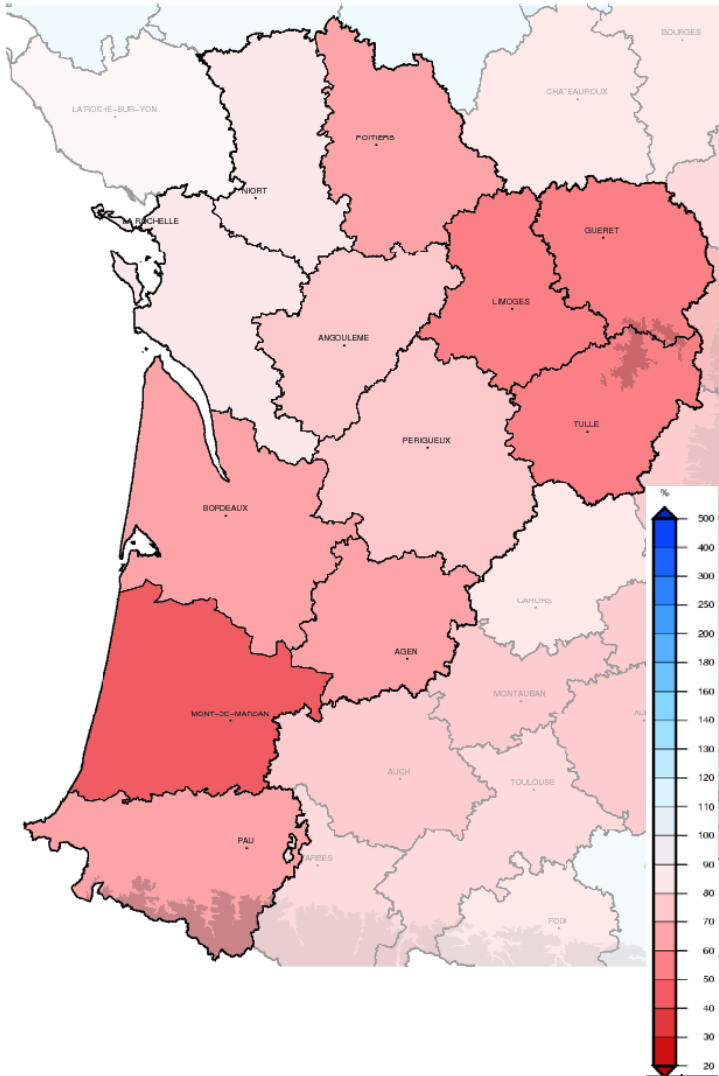
PLUVIOMÉTRIE

Ce mois de juillet a connu un climat **orageux**, en 1^{re} quinzaine puis durant la dernière semaine. Cependant le **cumul de ces pluies hétérogènes** sur la région (variation de 10 mm à Bergerac (24) à 79 mm à Glenay (79)) **reste inférieur aux normales de saison**. Ils sont déficitaires, de l'ordre de 20% sur l'ouest de l'ex-Poitou-Charentes, à 60% dans les Landes. L'ex-Limousin est également particulièrement touché.

Rapport à la normale

Références climatiques, les « normales » servent à représenter le climat d'une période donnée. Elles sont calculées sur 30 ans et mises à jour toutes les décennies. Le rapport à la normale des précipitations (exprimé en %) caractérise la différence entre les cumuls de pluies reçues ce mois-ci et les cumuls reçus « normalement » (en moyenne) pour le mois considéré.

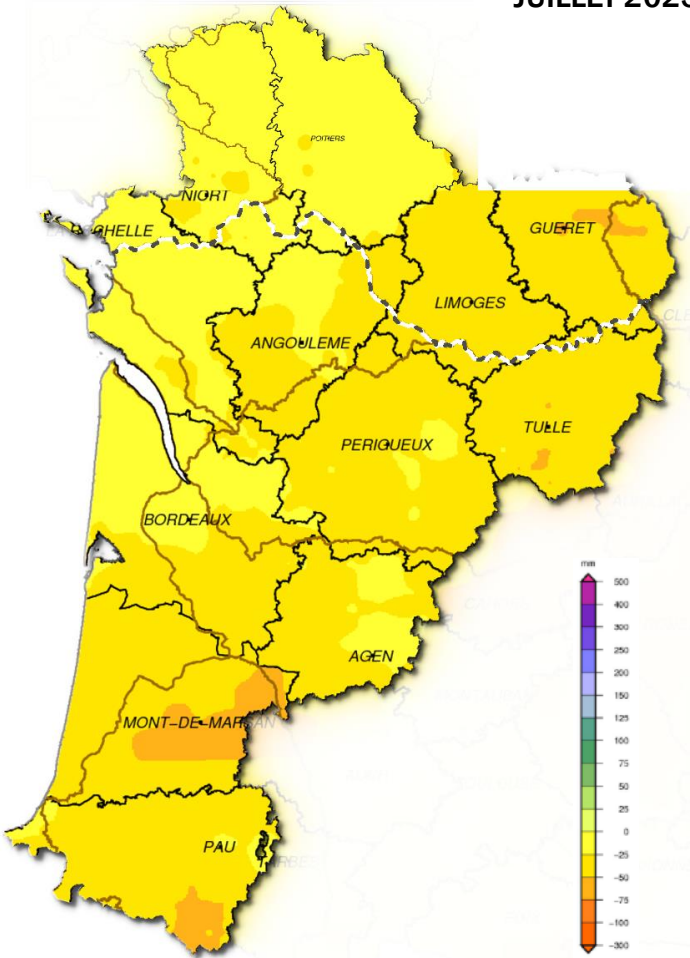
RAPPORT À LA NORMALE 1991/2020 DES CUMULS MENSUELS DE PRÉCIPITATIONS AGRÉGÉES JUILLET 2023



PRÉCIPITATIONS EFFICACES – BILAN HYDRIQUE POTENTIEL

Compte-tenu du déficit pluviométrique du mois, le **bilan hydrique est négatif** : de l'ordre de 25 mm au nord de la région, 50 mm sur l'ouest et jusque 75 sur des secteurs des Pyrénées, à proximité de Guéret, et de Mont de Marsan.

CUMULS DES PLUIES EFFICACES JUILLET 2023



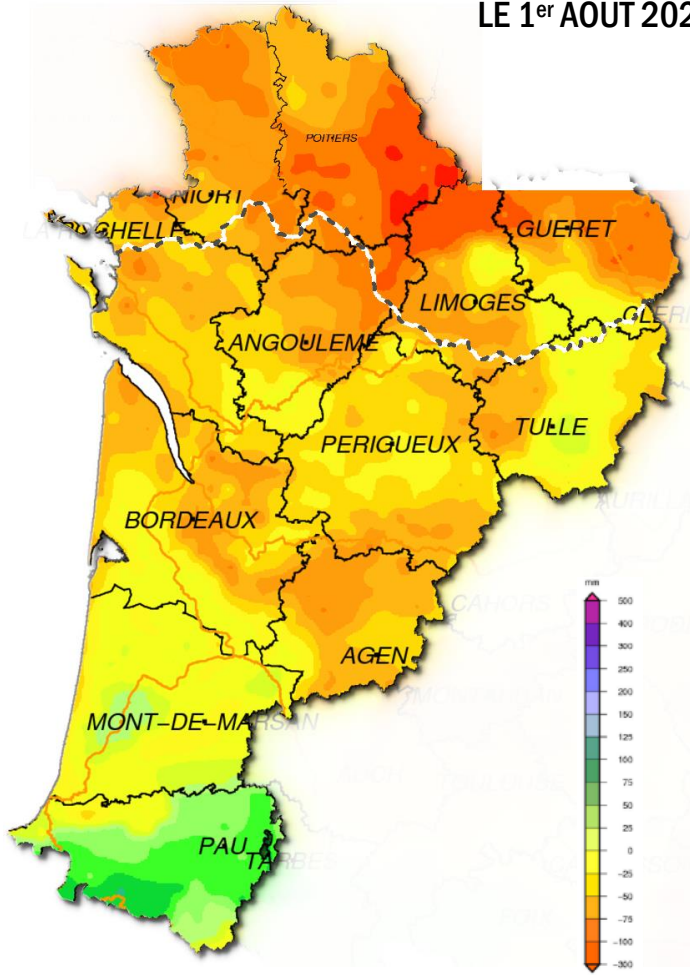
Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes souterraines.

HUMIDITÉ DES SOLS SUPERFICIELS

La tendance à l'assèchement des sols observée en juillet est normale et habituelle pour la saison. Un gradient sud – nord traduit l'historique des pluies des dernières semaines. Globalement, au 1^{er} août, l'humidité des sols reste un peu plus humide que la normale sur les Pyrénées, puis décroît vers le nord et l'est. Les sols les plus secs se rencontrent à l'Est du département de la Vienne.

ECART PONDÉRÉ À LA NORMALE 1991/2020 DE L'INDICE D'HUMIDITÉ DES SOLS LE 1^{er} AOUT 2023



POUR EN SAVOIR PLUS ...

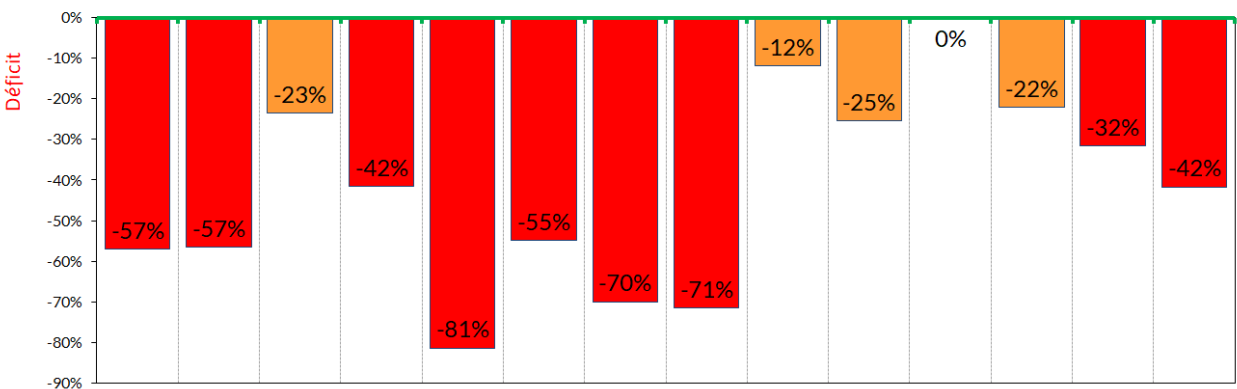
Météo France -
<https://météofrance.fr/actualite/publications/les-publications-de-meteo-france>

Retrouvez les bilans climatiques nationaux et régionaux, les prévisions saisonnières, etc.

Infoclimat - <https://www.infoclimat.fr/climato/>

Accédez aux relevés des différentes stations météorologiques proposés par Infoclimat

Rapport à la normale des cumuls mensuels de précipitations aux principales stations de Nouvelle-Aquitaine - Juillet 2023



Cumuls (mm)	Cognac	La Rochelle	Niort	Poitiers	Bergerac	Bordx	Dax	M-de-Marsan	Agen	Biarritz	Pointe De Socoa	Pau	Limoges	Brive
JUILLET 2023	19,3	17,4	39,8	26,6	10,6	21,9	18,8	15,8	43,5	57,7	77,0	49,9	42,7	36,8
Moy. 1991-2020	45,0	40,0	52,0	45,5	57,0	48,6	62,7	55,4	49,4	77,3	77,2	64,1	62,5	63,1

Source : Météo France & Infoclimat. Traitements : ANR VA

ÉTAT DE LA RESSOURCE

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Source : ADES / BRGM. Traitements : ARB NA

La baisse des niveaux, classiquement observée à cette saison, se poursuit en juillet : 98% des piézomètres suivis indiquent un niveau moyen inférieur à celui de juin.

La situation globale semble être stable : 49% des piézomètres indiquent un niveau inférieur à la moyenne en juillet, contre 51% en juin et 57% en mai. Néanmoins, au 7 août, les données concernant globalement le bassin de l'Adour ne sont pas disponibles.

Les résultats des suivis piézométriques présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures (piézomètres), jugées représentatives de la situation des nappes superficielles de Nouvelle-Aquitaine (ou peu profondes et sensibles aux phases de recharge et de vidange annuelles) en fonction des différentes ressources existantes localement. Cette sélection se base sur les piézomètres des réseaux d'observation existants (réseaux sécheresse départementaux, bulletins de situation hydrologique sur différents territoires, etc.) ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum) pour le calcul de l'indice Piézométrique Standardisé (IPS).

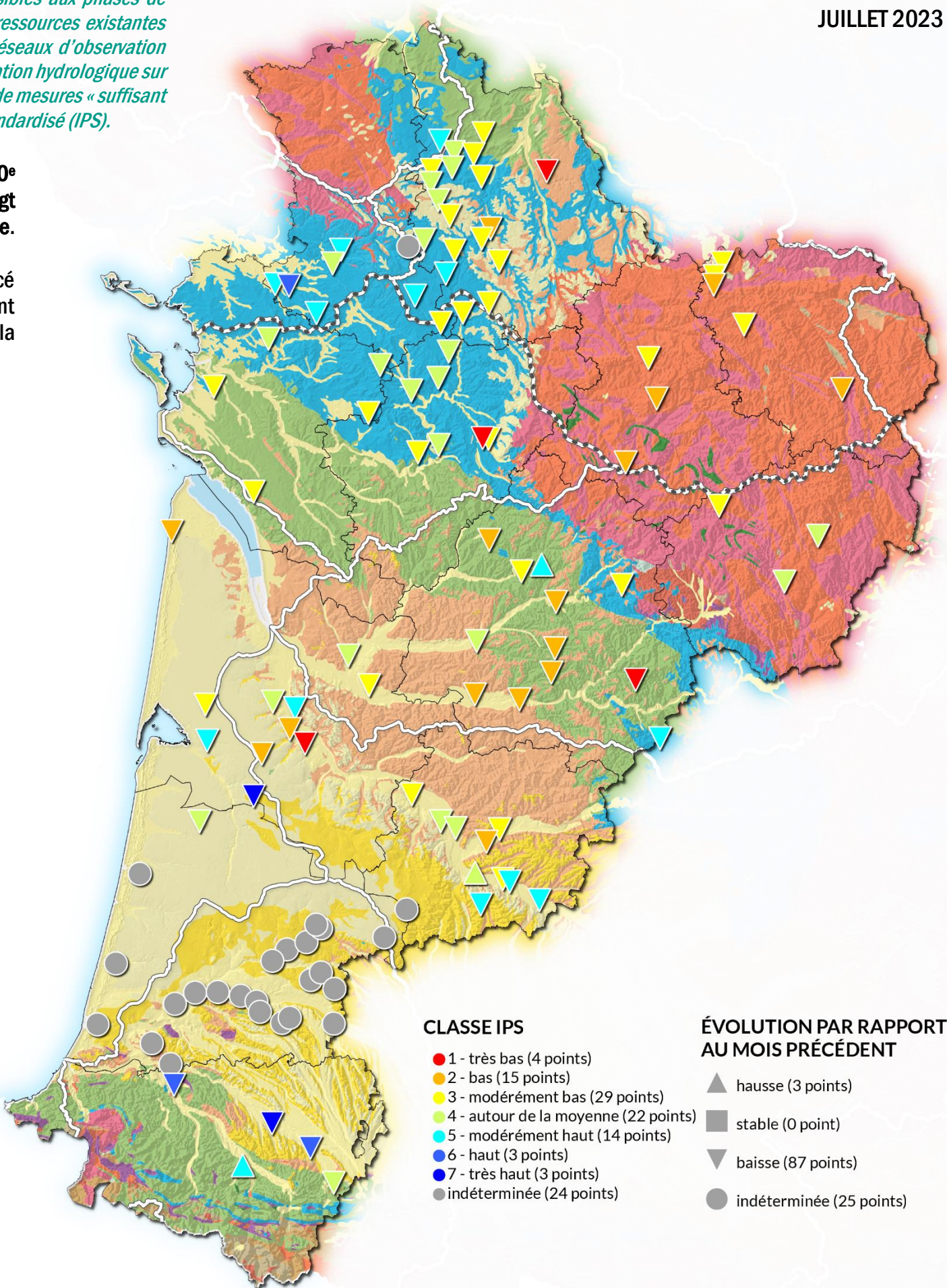
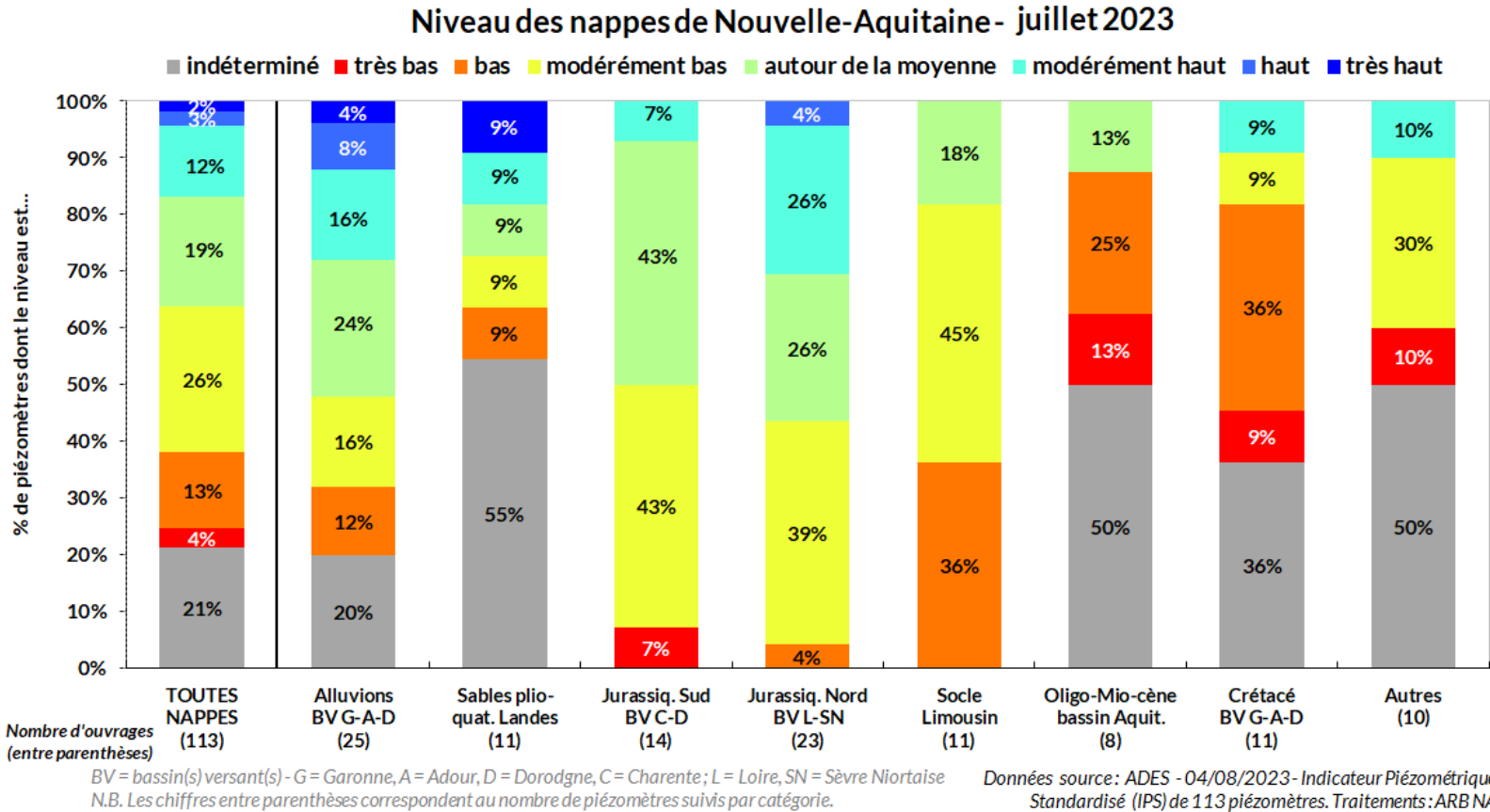
En l'état des données disponibles, Juillet 2023 se situe au 10^e rang des situations les moins favorables de ces vingt dernières années pour un mois de juillet à l'échelle régionale.

Les nappes de socle du Limousin ainsi que celles du Crétacé des bassins de la Garonne et de la Dordogne comportent toujours davantage de stations avec un niveau inférieur à la moyenne.

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES SUPERFICIELLES DE NOUVELLE-AQUITAINE

INDICATEUR PIÉZOMÉTRIQUE STANDARDISÉ (IPS)

JUILLET 2023



- CLASSE IPS**
- 1 - très bas (4 points)
 - 2 - bas (15 points)
 - 3 - modérément bas (29 points)
 - 4 - autour de la moyenne (22 points)
 - 5 - modérément haut (14 points)
 - 6 - haut (3 points)
 - 7 - très haut (3 points)
 - indéterminée (24 points)
- ÉVOLUTION PAR RAPPORT AU MOIS PRÉCÉDENT**
- hausse (3 points)
 - stable (0 point)
 - baisse (87 points)
 - indéterminée (25 points)



POUR EN SAVOIR PLUS ...

ADES - <https://ades.eaufrance.fr>
Portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines (ADES) géré par le BRGM

SIGES - <https://sigespoc.brgm.fr/> et <https://sigesaqi.brgm.fr/>
Systèmes d'information pour la gestion des eaux souterraines (SIGES) en Poitou-Charentes-Limousin et en Aquitaine

ÉTAT DE LA RESSOURCE

DÉBITS DES COURS D'EAU

Sources : Hydro Portail / DREAL Nouvelle-Aquitaine (services de prévision des crues), CACG. Traitements : ARB NA.

L'impact des pluies orageuses sur les débits du mois a été moins marqué qu'en Juin. Néanmoins, sur certains secteurs, la baisse des débits se rapprochant des quinquennales sèches a été ralentie.

Sur l'ensemble du territoire régional, 91% des stations suivies présentent un débit mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de juillet (contre 67% fin juin et 89% fin mai), avec des déficits généralement marqués, en particulier sur les bassins du Thouet, de la Sèvre Niortaise, de la Vienne et de la Dordogne.

Les résultats des suivis des débits présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures, jugées représentatives de la situation des principaux cours d'eau de Nouvelle-Aquitaine. Cette sélection se base principalement sur les stations définies comme « point nodal » dans les SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne 2022-2027 (43 des 45 stations sélectionnées ici), ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum).

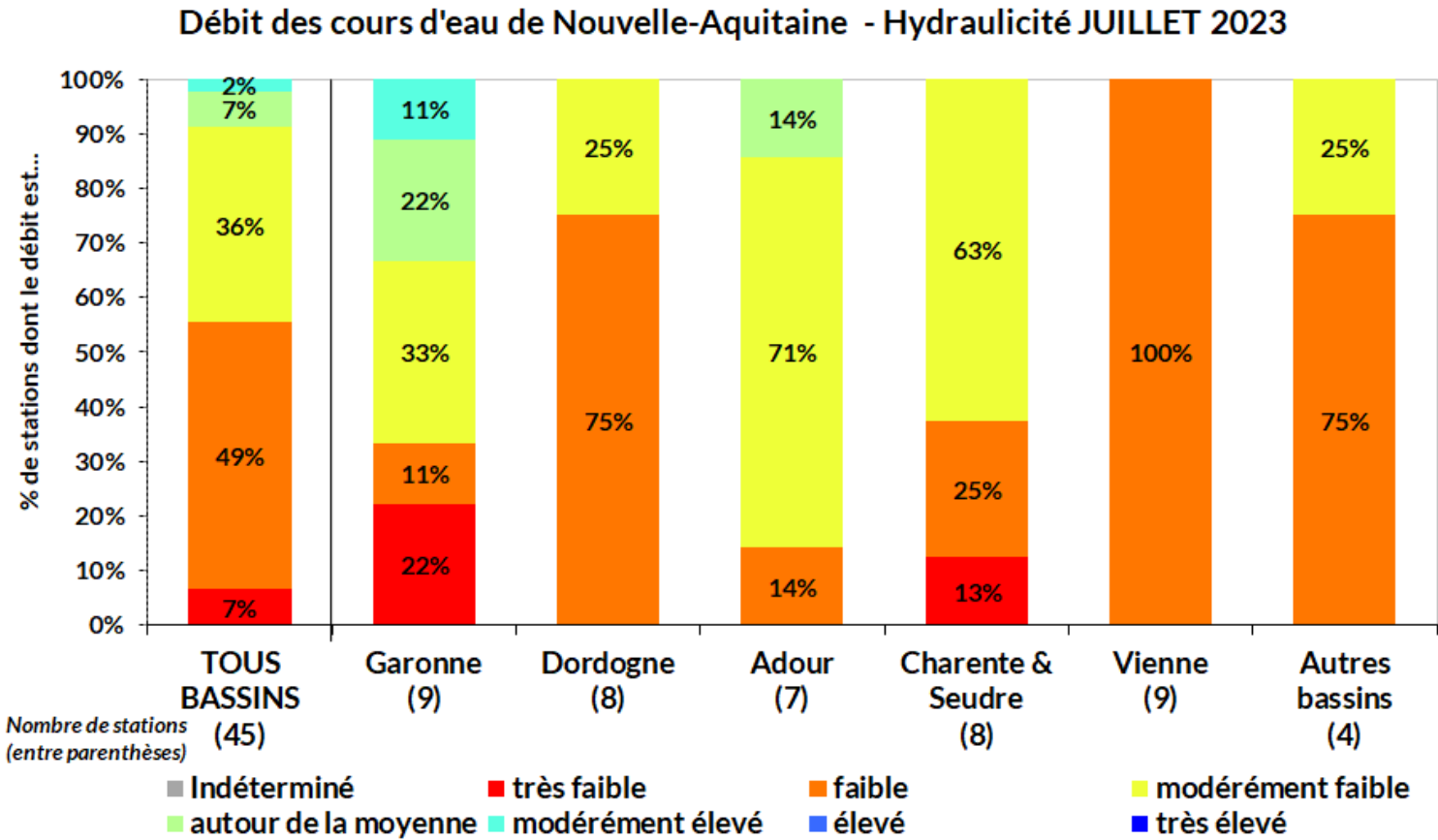
Le bassin de l'Adour, relativement épargné le mois précédent, indique à son tour des débits inférieurs à leur moyenne.

Le DCR a été franchi 24 jours sur la Lède, 3 sur le Charente et 1 sur la Garonne.

DÉBITS DES COURS D'EAU DE NOUVELLE-AQUITAINE

HYDRAULICITÉ

JUILLET 2023

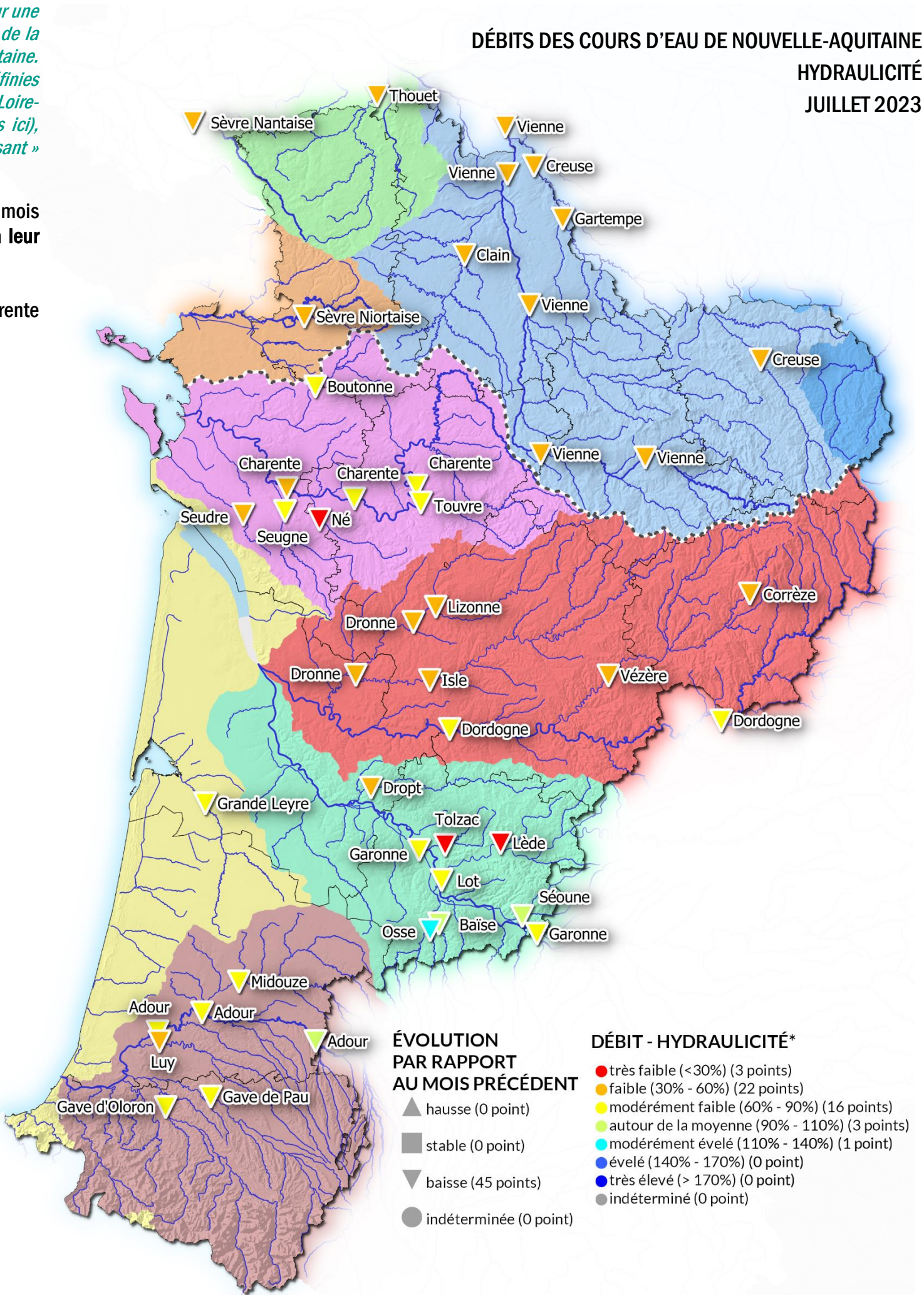


Sources : DREAL Nouvelle-Aquitaine et r gions limitrophes (services de pr vision des crues), CACG / HydroPortail - 02/08/2023. Hydraulicit  (rapport entre le d bit moyen mensuel et le d bit moyen mensuel interannuel) calcul e sur 45 stations. Traitements : ARB NA.

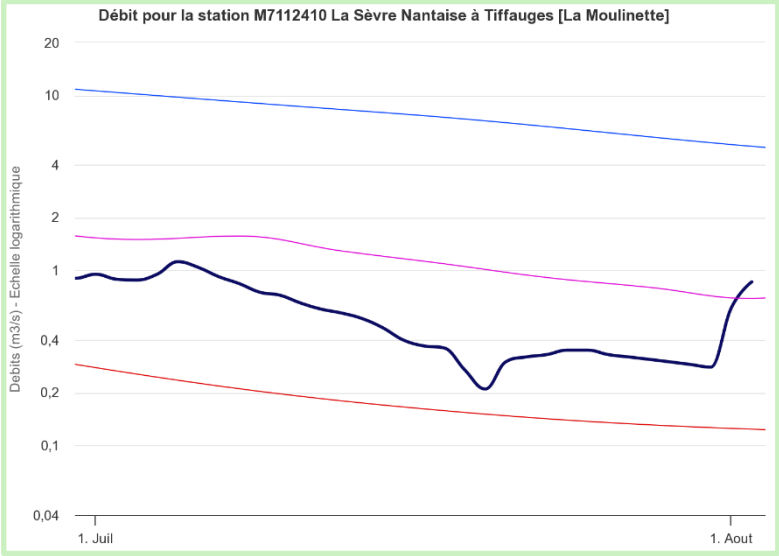


POUR EN SAVOIR PLUS ...

Hydroportail - <http://www.hydro.eaufrance.fr/>
Banque nationale des donn es quantitatives relatives aux eaux de surface
Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>
Visualisez les derni res donn es de d bit sur les principales stations de Nouvelle-Aquitaine

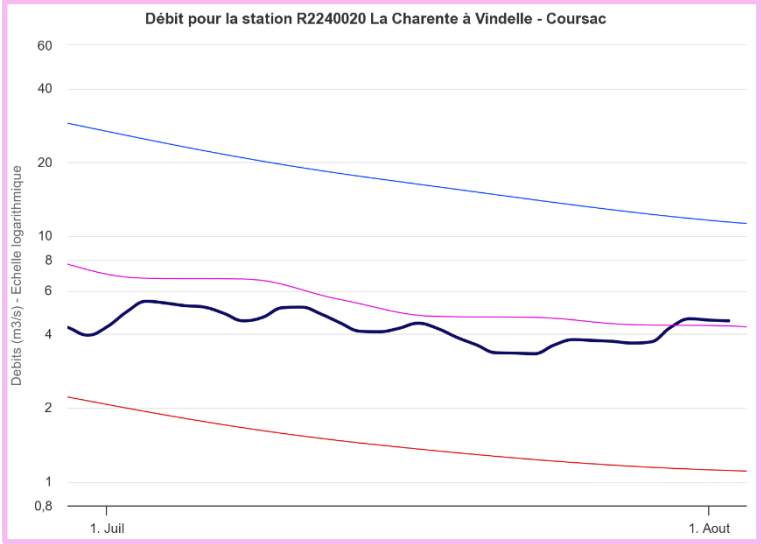


THOUET ET SÈVRE NANTAISE



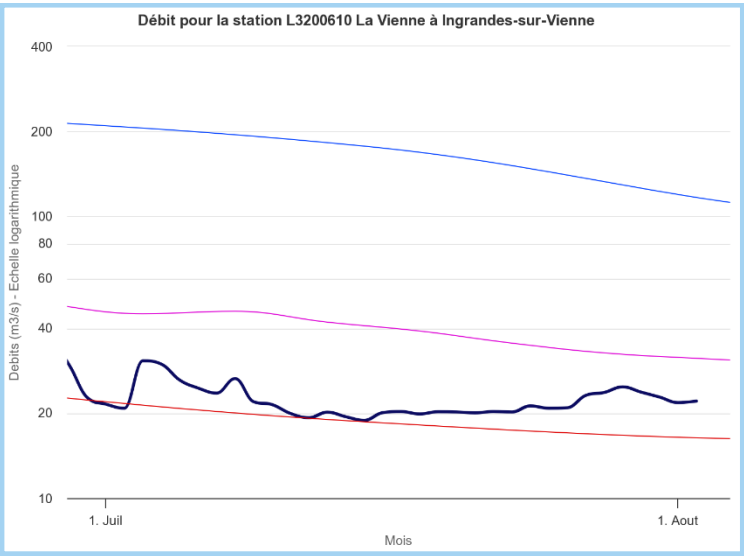
La Sèvre Nantaise à Tiffauges

CHARENTE & SEUDRE



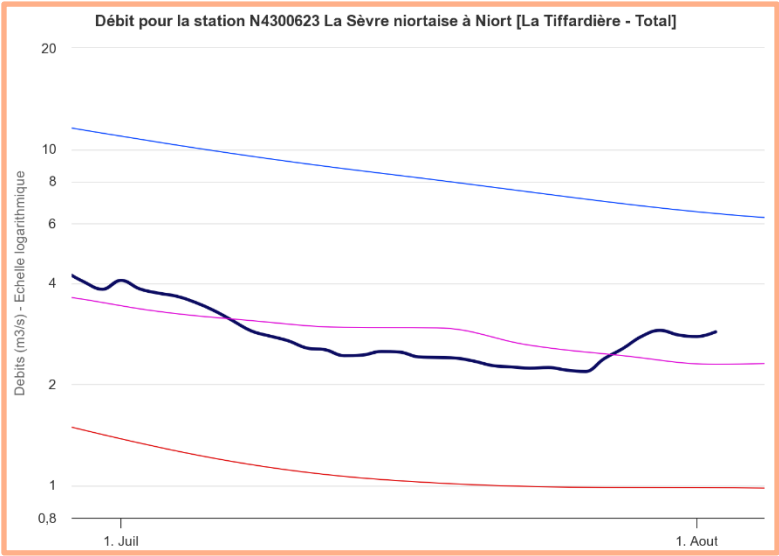
La Charente à Vindelle

VIENNE



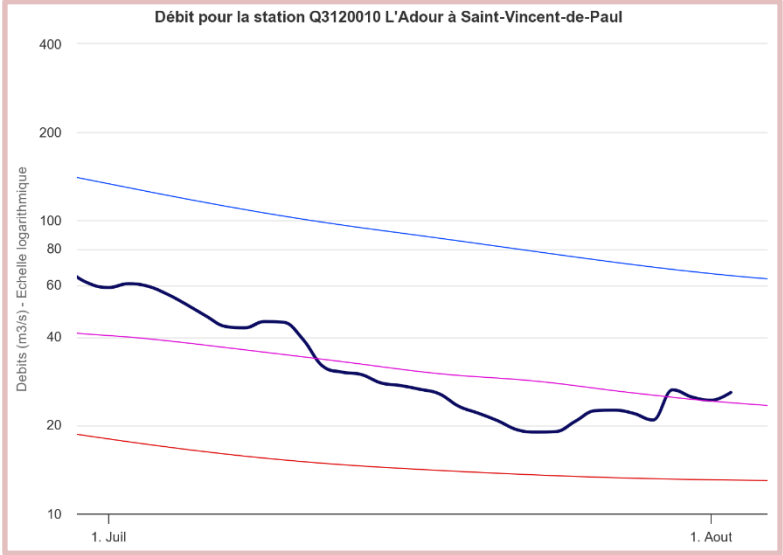
La Vienne à Ingrandes-sur-Vienne

SÈVRE NIORT. & MARAIS POIT.



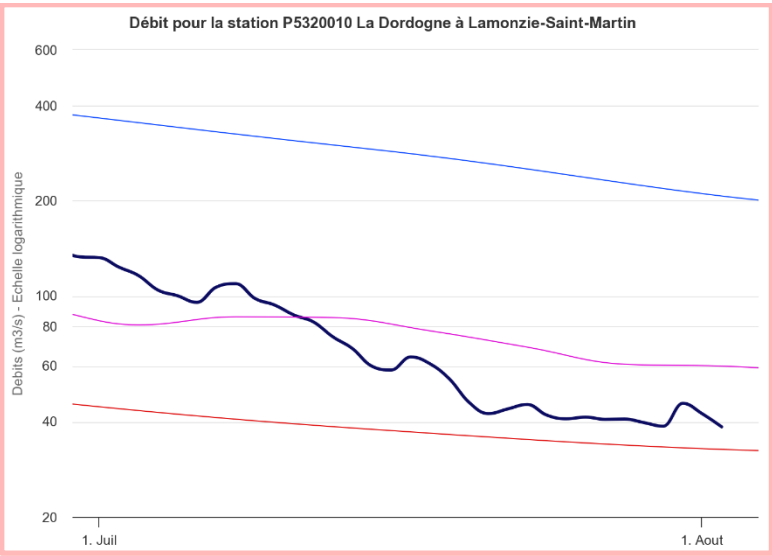
La Sèvre Niortaise à Niort

ADOUR



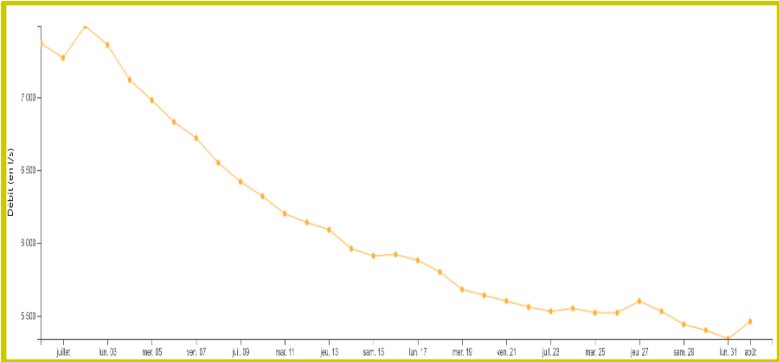
L'Adour à Saint-Vincent-de-Paul

DORDOGNE



La Dordogne à Lamonzie-Saint-Martin

FLEUVES CÔTIERS



La Grande Leyre à Salles

Débit quinquennal humide mensuel (QMM5H)

Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la hausse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

Débit quinquennal sec mensuel (QMM5S)

Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la baisse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

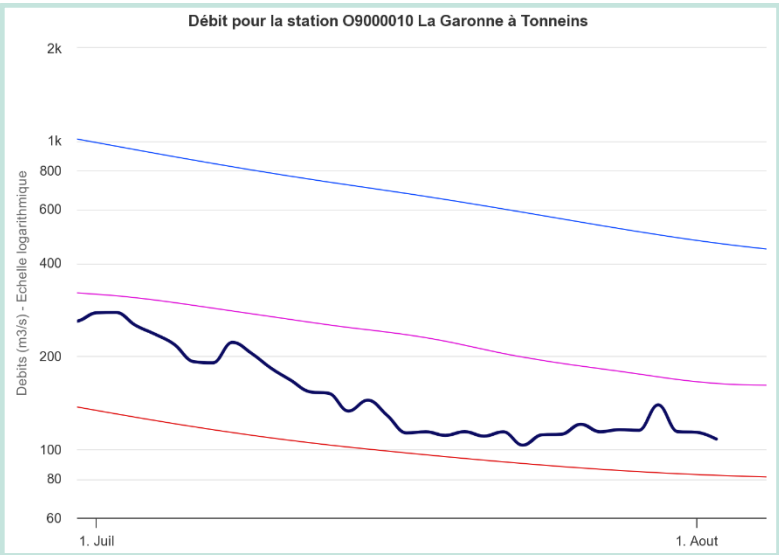
Débit de Crise (DCR)

Valeur de débit d'été au-dessous de laquelle l'alimentation en eau potable pour les besoins indispensables à la vie humaine et animale, ainsi que la survie des espèces présentes dans le milieu sont mises en péril. À ce niveau d'été, toutes les mesures possibles de restriction des consommations et des rejets doivent avoir été mises en œuvre (plan de crise).



— Débit journalier 2023 — QMM5 Humide — QMM5 sec — Q Median — • Débit de crise (DCR)

GARONNE



La Garonne à Tonneins

ÉTAT DE LA RESSOURCE

ÉCOULEMENTS DES PETITS COURS D'EAU

Sources : ONDE / Office Français pour la Biodiversité (OFB),
Fédérations de pêche et de Protection du Milieu Aquatique de
Nouvelle-Aquitaine. Traitements : ARB NA.

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ÉTIAGES (ONDE)

Le réseau ONDE s'organise selon deux types de suivis, dont les objectifs et les modalités de mise en œuvre diffèrent. Le suivi usuel est réalisé mensuellement, de façon systématique sur tous les départements métropolitains, entre mai et septembre, au plus près du 25 de chaque mois (à plus ou moins 2 jours). Le suivi complémentaire contribue à une meilleure gestion de situations jugées sensibles. Son activation peut être déclenchée à tout moment (y compris en dehors de la période mai-septembre) par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB. Lors d'une campagne d'observation, le niveau d'écoulement des cours d'eau est alors apprécié visuellement par les agents départementaux de l'OFB, selon quatre modalités différentes de perturbations d'écoulement :

- Classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- Classe 1f = écoulement visible faible ;
- Classe 2 = écoulement non visible ;
- Classe 3 = assec.

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Gar.		Pyrénées-Atl.		Nouv-Aquit.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	6	8%	35	39%	10	18%	28	30%	24	75%	9	26%	21	54%	2	5%	12	34%	19	50%	14	29%	39	87%	219	35%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	46	65%	22	24%	24	43%	34	36%	8	25%	15	43%	13	33%	27	71%	16	46%	18	47%	25	52%	3	7%	251	40%
stations classe 2 "écoulement non visible"	4	6%	14	16%	5	9%	8	9%	0	0%	3	9%	5	13%	1	3%	5	14%	0	0%	4	8%	0	0%	49	8%
stations classe 3 "assec"	15	21%	19	21%	17	30%	24	26%	0	0%	8	23%	0	0%	8	21%	2	6%	1	3%	5	10%	3	7%	102	16%
Total stations	71	100%	90	100%	56	100%	94	100%	32	100%	35	100%	39	100%	38	100%	35	100%	38	100%	48	100%	45	100%	621	100%
Indice ONDE *	7,6		7,1		6,5		7,0		10,0		7,3		9,4		7,8		8,7		9,7		8,5		9,3		8,0	

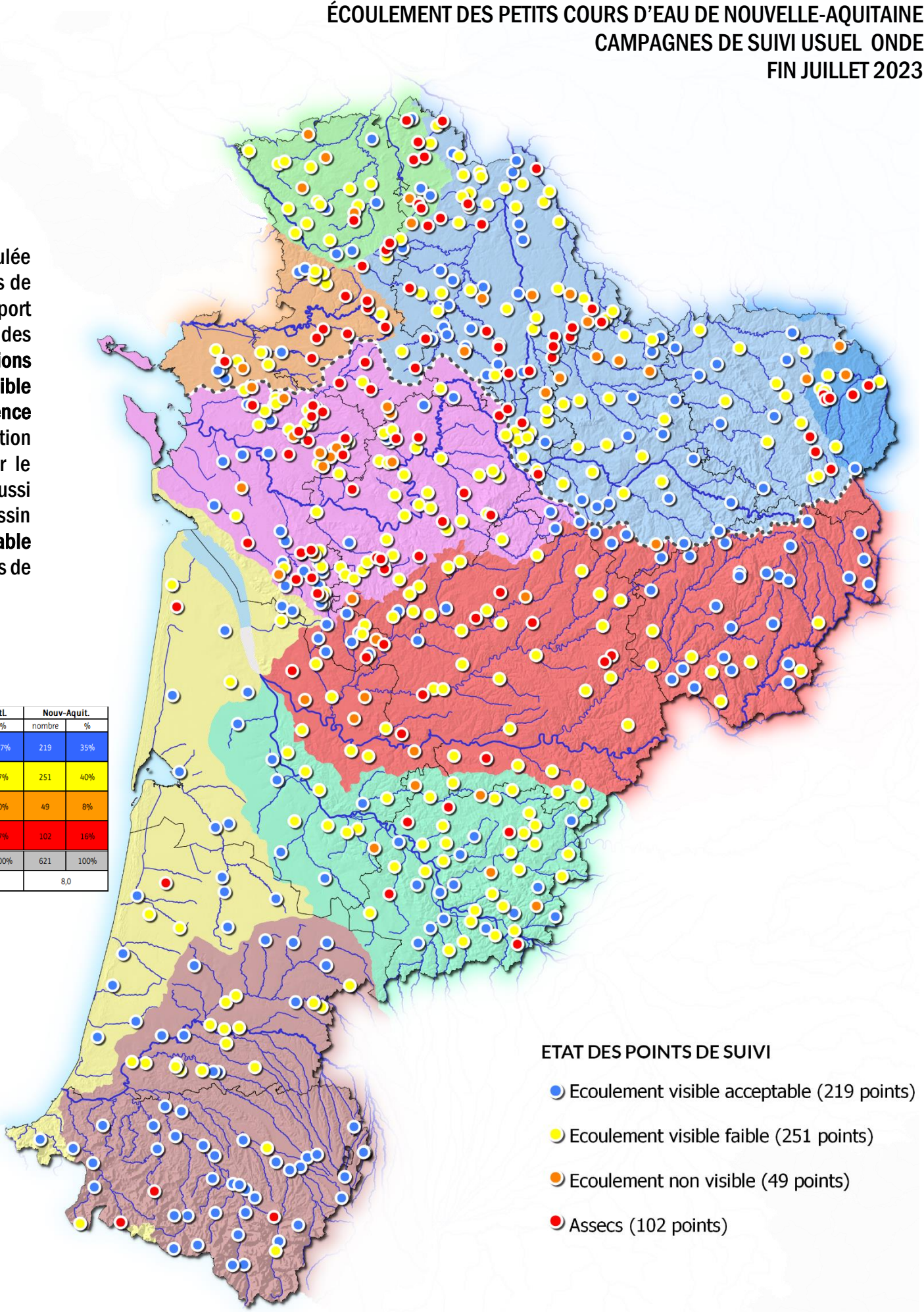
Indice ONDE
cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>
Consultez les cartographies des résultats du suivi des écoulements en Nouvelle-Aquitaine

ONDE - <https://onde.eaufrance.fr>
Accédez aux données de l'Observatoire national des étiages (ONDE) - Eaufrance

La 3^e campagne usuelle ONDE de l'année 2023 s'est déroulée fin juillet. Malgré les orages au cours du mois, les quantités de pluies recueillies sont quasiment partout déficitaires par rapport aux normales de saison, se traduisant par une diminution des écoulements en tête de bassin. Ainsi, fin juillet, **35% des stations** (contre 69% fin juin) **présentent un écoulement visible acceptable**. La proportion de cours d'eau en situation d'absence d'écoulement augmente : **25% contre 7% fin juin**. Cette situation est particulièrement relevée, comme en juin, au nord sur le Poitou-Charentes. Mais les dégradations s'observent aussi notamment sur l'amont du bassin de la Vienne, sur les bassins Dordogne. Au global, il s'agit de la 4^e situation la moins favorable de ces 12 dernières années à l'échelle régionale pour un mois de juillet.



USAGES

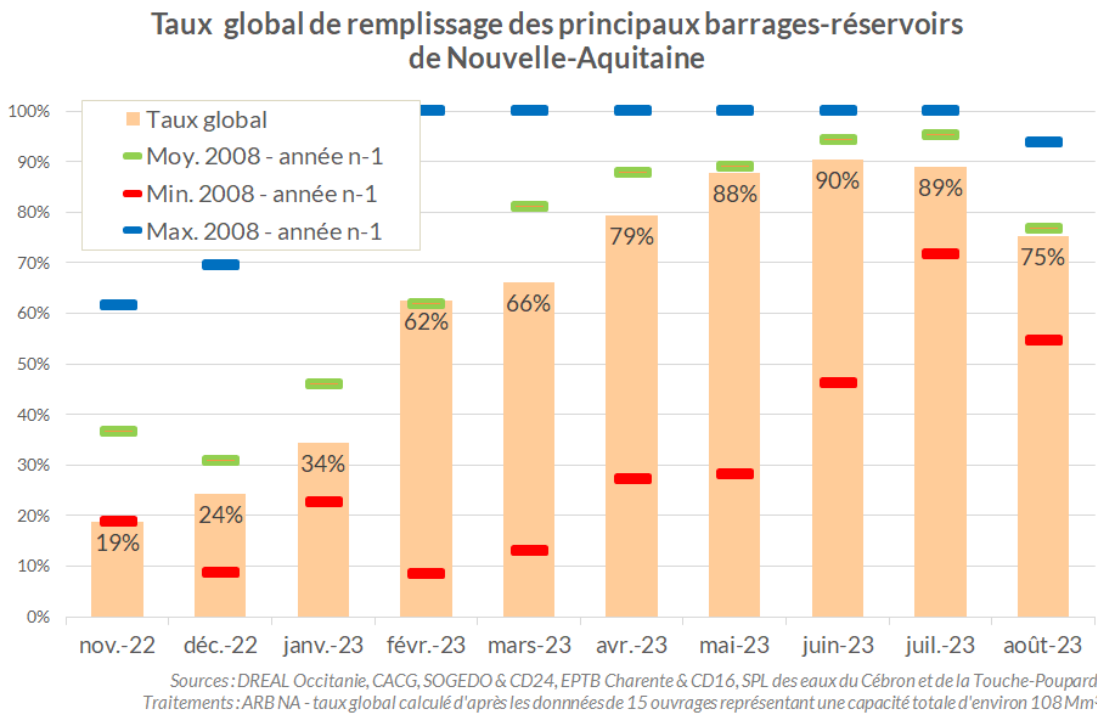
REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Source des données : DREAL Occitanie & SIE Adour-Garonne, CACG, SOGEDO & CD24, EPTB Charente & CD16, SPL des eaux du Cébron et SPL des eaux de la Touche-Poupard.

Traitements : ARB NA

Les suivis des taux de remplissage présentés ici portent sur une sélection (non-exhaustive) de barrages-réservoirs situés en Nouvelle-Aquitaine. Seuls les ouvrages d'une capacité totale de plus de 1,5 millions de m³, dédiés au moins en partie au soutien d'étiage (réalimentation des cours d'eau en période d'étiage), et avec des données de remplissage potentiellement disponibles ont été sélectionnés, soit un total de 15 barrages-réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 108 millions de m³.

À noter que de nombreux barrages sont aussi implantés sur les secteurs amont de certains bassins (réservoirs hydroélectriques des chaînes Dordogne-Vézère, Lot- Truyère, Garonne-Ariège et haute montagne Neste notamment) - principalement hors Nouvelle-Aquitaine et non pris en compte ici - mais avec de potentiels effets sur la réalimentation des cours d'eau à l'aval.



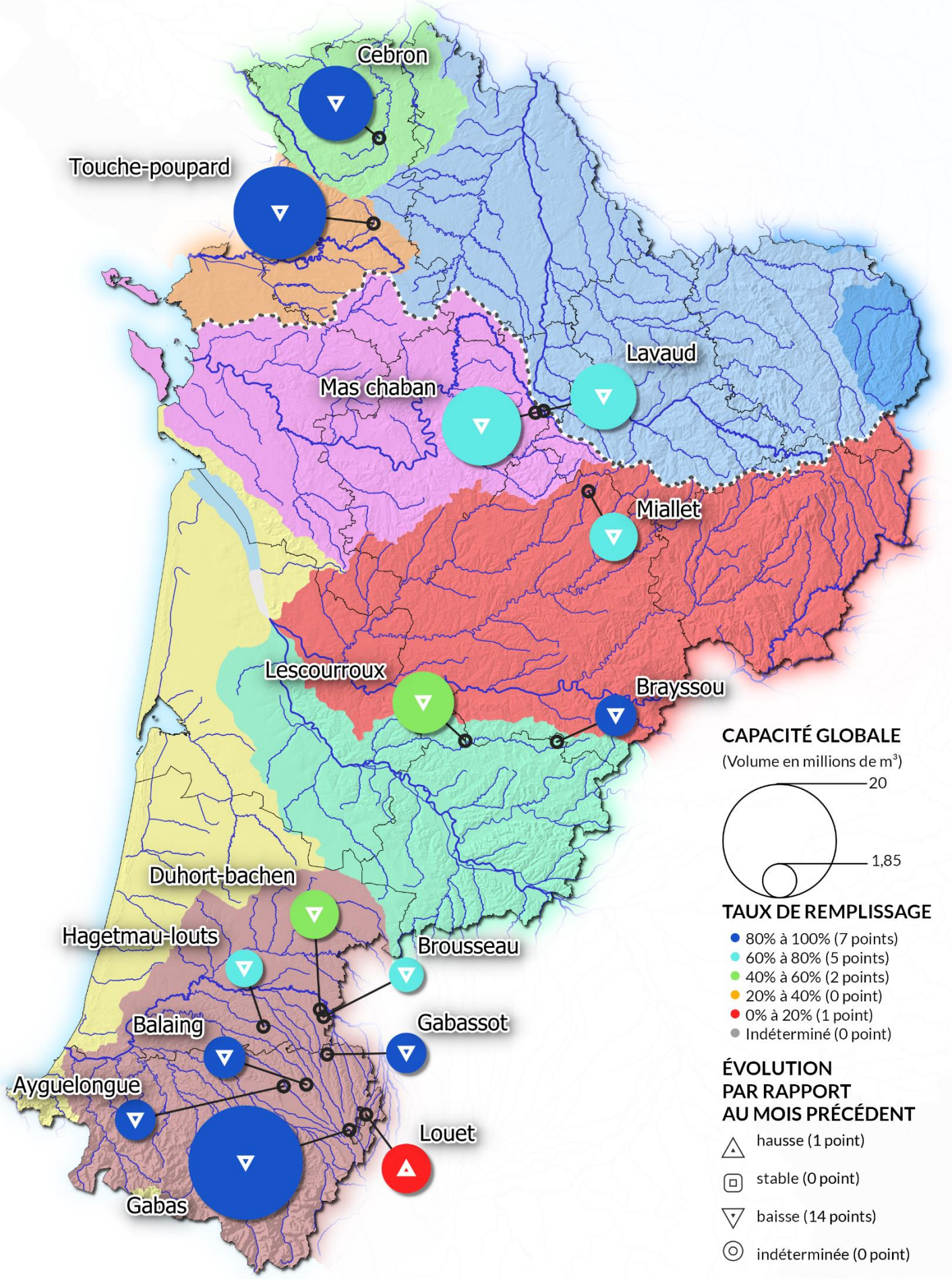
POUR EN SAVOIR PLUS ...

Site « Information débits » EPIDOR - <https://www.debits-dordogne.fr/barrages>
Suivez l'évolution du remplissage des barrages du bassin de la Dordogne

Site LaGaronne.com du SMEAG - <https://www.lagaronne.com/etude/soutien-detiage-de-la-garonne.html>
Les opérations de soutien d'étiage sur le bassin de la Garonne

Site de l'EPTB Charente - <https://www.fleuve-charente.net/domaines/le-plan-de-gestion-etiage/projet/ge-rer-letiage/la-gestion-du-soutien-detiage-par-les-barrages>
La gestion du soutien d'étiage par les barrages sur le bassin de la Charente

TAUX DE REMPLISSAGE DES PRINCIPAUX BARRAGES-RÉSERVOIRS DE NOUVELLE-AQUITAINE À FIN JUILLET - DÉBUT AOÛT 2023



USAGES

MESURES DE RESTRICTION

Source des données : Propluvia / Ministère chargé de l'écologie, Préfectures départementales & services associés (DDT).

La gestion conjoncturelle désigne les dispositifs de mise en œuvre des mesures de restriction et de suspension temporaire d'usages, organisées par les préfets, via des arrêtés et des comités « ressources en eau ». Pour préserver les utilisations prioritaires de l'eau (santé, sécurité civile et approvisionnement en eau potable), des restrictions d'eau graduelles et temporaires sont déclenchées progressivement, en fonction de quatre niveaux de gravité : **vigilance**, **alerte**, **alerte renforcée** et **crise**. Des mesures d'anticipation peuvent également être décidées avant l'atteinte des valeurs seuils correspondantes à chaque niveau d'alerte. Le niveau maximal « de crise » déclenche des interdictions de prélèvements d'eau pour l'agriculture ainsi que de nombreux autres usages, domestiques ou d'espaces publics (arrosages des massifs floraux, fontaines, remplissage des piscines, nettoyages des voiries, etc.).

Les règles d'application de ces mesures sont récapitulées au préalable par des « **arrêtés cadre** » préfectoraux, définis à l'échelle de bassins interdépartementaux (et/ou déclinés à l'échelle départementale), eux-mêmes régis par les **arrêtés d'Orientation de Bassin (AOB)**. Pour chaque sous bassin (appelé aussi unité de gestion ou zone d'alerte), les arrêtés cadre déterminent les indicateurs et leurs valeurs seuils, le type de mesures à mettre en place pour les usages associés et les ressources concernées, ainsi que les règles de déclenchement et de levée de ces mesures, etc. Ces différents arrêtés font l'objet de consultations régulières pour leur mise à jour.

Un récapitulatif succinct des prises d'arrêtés au cours du mois est ici proposé pour indication, en présentant de manière très synthétique les niveaux d'alerte en vigueur sur les différents bassins ou départements du territoire régional. Les mesures de restriction qui en découlent peuvent varier d'un secteur à l'autre, et concerner notamment différents usages.

La prise de mesures de restriction a continué à s'intensifier en juillet : tous usages confondus, plus de quatre-vingt ont été pris au cours du mois, contre une soixantaine en juin et une vingtaine en mai. Fin juillet, tous les départements sont désormais concernés par des mesures généralement plus restrictives dans l'ensemble. *N.B. les cartes ci-contre sont susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur. C'est le cas par exemple pour le département de la Creuse.*

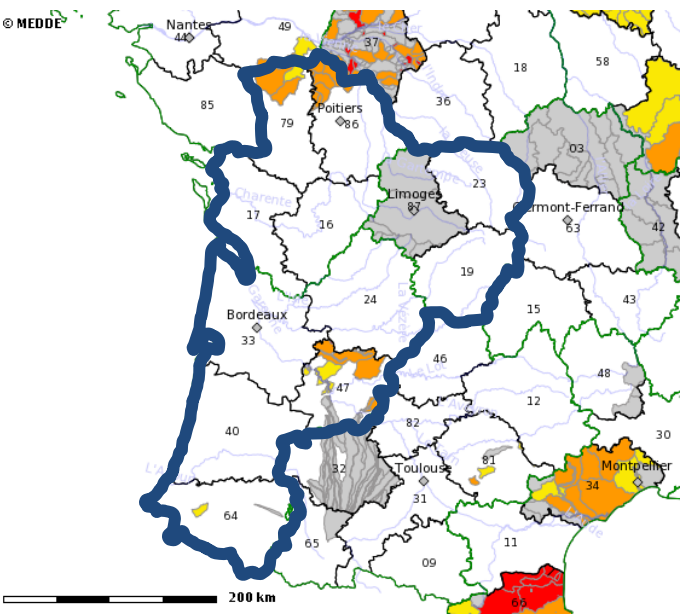
Au fil du mois, de nouvelles zones sont entrées en niveaux de vigilance ou en niveau d'alerte. Des Départements non concernés en juin ont déclenché des mesures en début de mois pour la Gironde, et en début de 2^e décade pour les Landes et la Corrèze. En 2^e quinzaine, un renforcement des mesures avec des passages en Alerte renforcée et en Crise est constaté. Les Départements du nord de la région sont particulièrement concernés, mais également ceux de la Dordogne et du Lot-et-Garonne.

Depuis mi-juin des restrictions sur l'ensemble du département de la Vienne concernent les usages prélevant sur les réseaux d'eau potable. A noter que d'autres départements sont concernés comme ceux de la Haute-Vienne et de la Creuse par exemple. La Communauté d'Agglomération de Niort (CAN-79) a aussi fait l'objet d'un arrêté spécifique.

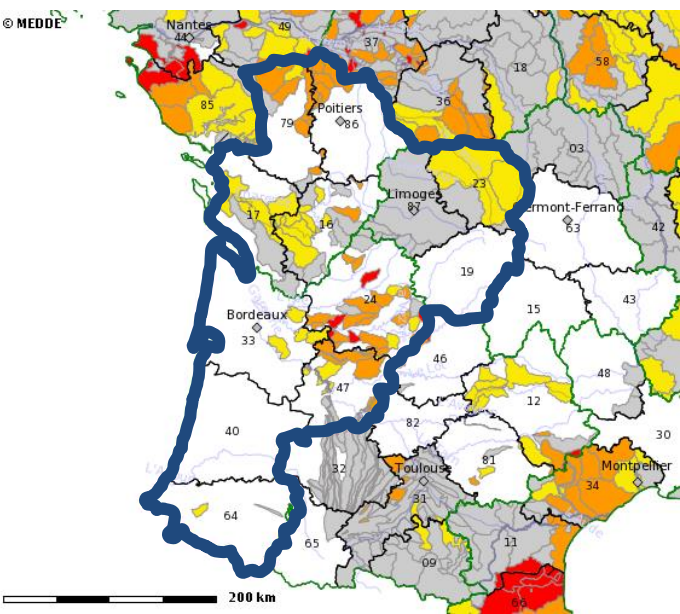
D'autre part, concernant d'autres usages plus spécifiques, les interdictions sur le remplissage des mares de tonne de chasse sur certains bassins de Charente-Maritime se sont renforcées : seules les zones Dronne aval et Seugne en sont exemptes fin juillet. Et un arrêté d'interdiction de remplissage des plans d'eau et de manœuvre de vannes est en vigueur en Dordogne depuis le 26 juin.

NIVEAUX DES MESURES DE RESTRICTION EN VIGUEUR EN NOUVELLE-AQUITAINE
COURANT JUILLET 2023

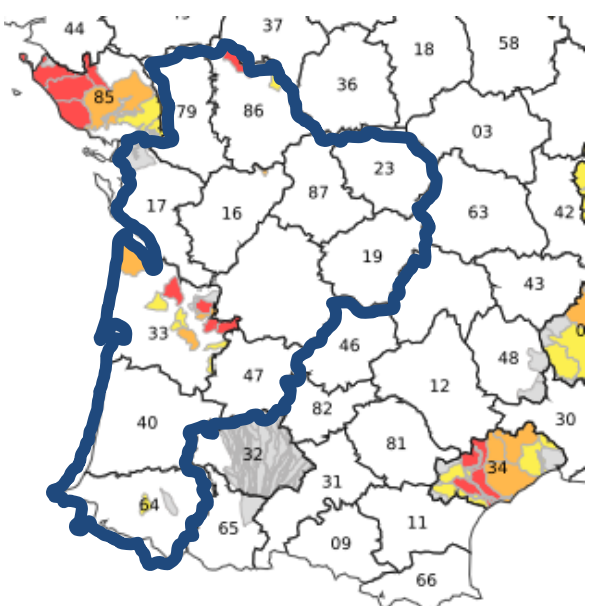
Cartes susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur



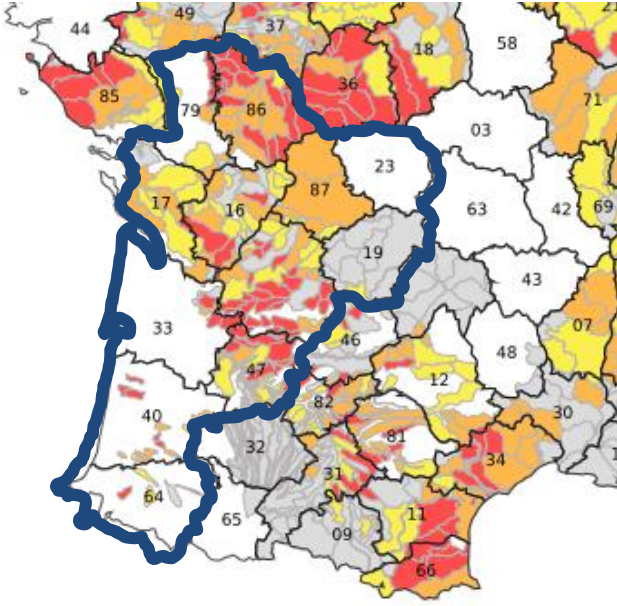
Au 1^{er} juillet 2023



Au 10 juillet 2023



Au 20 juillet 2023 (Eaux superficielles)



Au 31 juillet 2023 (Eaux superficielles)

Cartes susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Rubriques « gestion quantitative » des sites des 12 préfectures départementales pour consulter les arrêtés de restriction en cours : [16](#) / [17](#) / [19](#) / [23](#) / [24](#) / [33](#) / [40](#) / [47](#) / [64](#) / [79](#) / [86](#) / [87](#)

Propluvia - <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

Retrouvez l'information sur les mesures de restriction des usages de l'eau en France

Plateforme VigiEau - <https://vigieau.gouv.fr/>

Retrouvez des informations dédiées aux particuliers au sujet des restrictions en vigueur au niveau local, et des conseils pour réduire sa consommation d'eau

Légende de la carte

Départements

Restrictions par département

- Vigilance : Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau
- Alerte : Réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...
- Alerte renforcée : Réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ... jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements
- Crise : Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité)
- Zone d'alerte spécifique aux eaux souterraines

À PARTIR DES DONNÉES ET INFORMATIONS FOURNIES NOTAMMENT PAR :

- Météo France
- Infoclimat
- Le site HydroPortail édité par le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (Schapi) du ministère de la Transition Écologique et Solidaire, les Services de Prévision des Crues (SPC) et les unités d'hydrométrie de la DREAL
- Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- Les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne
- La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)
- Les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard
- L'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Charente
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine (ARP NA) et les fédérations départementales
- Les Directions Départementales des Territoires (DDT)



Le Clain à Poitiers (86)
le 12/07/2023

Action financée par la Région
Nouvelle-Aquitaine

Et la participation de : Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Loire-Bretagne, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Département de la Vienne, Département des Deux-Sèvres